

Passage en L2 sans compensation semestrielle

Par **Bouh14**, le **04/06/2021** à **11:11**

Bonjour,

Alors voilà dans ma fac les semestres ne se compensent pas et je n'ai pas validé mon S2, cependant j'ai été admise à l'année je ne sais pas comment, au début je m'étais dit que c'était une erreur qu'ils s'étaient trompés mais ils nous ont envoyé nos relevés de notes officiels et je suis bien admise avec l'obtention des 60 crédits.

Du coup je me demandais si je peux m'inscrire en L2 même si j'ai pas mon S2 vu que j'ai les 60 crédits ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **04/06/2021** à **12:39**

Bonjour

Il est possible que vous ayez bénéficié de points de jury pour le S2.
Quelle était votre moyenne pour ce semestre ?

Par **Bouh14**, le **04/06/2021** à **12:55**

Bonjour,

Non justement je n'ai pas bénéficié de points du jury et ma moyenne était de 9.64, c'est pour ça mon admission à l'année est un mystère pour moi.

J'ai même envoyé un mail au directeur de ma fac qui s'y connaît un peu au plan administratif, je lui ai demandé si je devais aller aux rattrapages du semestre ajourné même si l'on est admis à l'année, il m'a répondu qu'il n'y avait pas besoin.

En fait ce qui me stresse surtout c'est pour l'inscription car étant ajournée au S2 peut-être sont-ils en droit de me refuser le passage en L2 malgré mes 60 crédits obtenus.

Par **Bouh14**, le **04/06/2021** à **14:22**

Je ne sais vraiment pas quoi penser de la situation, en plus les rattrapages commencent lundi donc ce coup là c'est trop tard pour m'y préparer, donc si ils refusent de me passer en L2 je devrais redoubler, ce qui est injuste puisque je suis admise à l'année même si je ne suis pas censée l'être.

Par **ali63**, le **04/06/2021** à **17:50**

Peut être qu'au vu de la situation (covid), la fac à peut être décidé de compenser les semestres.

Moi aussi normalement après la L1 il ny a plus de compensation mais les profs assurent que cette année les semestres se compensent entre eux.

Même si le semestre N est pas validé, il ne devrait pas y avoir de problème pour l'inscription étant donné que l'année est validé avec 60 credit c est comme si les 2 semestres ont étaient validé (30+30).

Essayez tout de même de poser la questions à l'administration directement ou au responsable pédagogique.

Par **Bouh14**, le **04/06/2021** à **18:18**

Non justement ils ont bien précisé que même cette année les semestres ne se compensaient pas mais à la rentrée ils avaient dit qu'on pouvait passer en validant les UE fondamentaux.

Et le directeur à qui j'avais posé la question fait parti de l'administration justement, mais là tt façon c'est trop tard les rattrapages commence Lundi, mais maris je vais voir un prof pour une consultation de copie je lui poserais des questions peut-être qu'il en saura plus que moi.

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/06/2021** à **07:59**

Bonjour

Il faut surtout contacter la scolarité et/ou l'enseignant qui a dirigé le jury.

Par **Bouh14**, le **06/06/2021** à **13:15**

Bonjour,

J'ai donc envoyé un mail à l'enseignante qui a dirigé le jury vendredi soir , mais étant le week-end je n'ai pas de réponse et les rattrapages sont demain donc dans tout les cas peu importe sa réponse cela ne me servira pas à grand chose malheureusement, et dans ma fac les rattrapages ne sont pas obligatoires, on n'a pas de conséquences administratives si l'on ne s'y présente pas.

Et de toute manière je doute qu'ils décident de changer mon statut d'admission à l'année au dernier moment sur un coup de tête, même si j'ai pas mon S2.

Par **Bouh14**, le **06/06/2021** à **14:21**

Ou a moins qu'ils se rendent compte qu'ils aient fait une erreur mais cela serait très grossier surtout qu'on a eu nos bulletins officiels il y'a une semaine.

Par **Bouh14**, le **14/06/2021** à **10:05**

Bonjour,

Petit point sur ma situation: suite à vos conseils j'ai donc envoyé un mail à la scolarité de ma fac (je suis à Besançon si jamais ça intéresse :)) en leur expliquant bien que j'avais pas validé mon S2 mais que sur le relevé de note officiel il était indiqué que j'étais admise à l'année et que j'avais pu obtenir les 60 crédits malgré mon S2 manquant mais que j'avais cependant un doute si je devais tout de même passer les rattrapages dû à mon semestre ajourné.

De ce fait, la scolarité de ma fac m'a répondu que vu que je suis admise, je n'aie aucune matière à repasser à la session de la deuxième chance, donc normalement ça devrait être bon pour moi :)

Par **Isidore Beautrelet**, le **14/06/2021** à **12:18**

Bonjour

Je viens d'assister récemment à un jury et je comprend mieux !

On a eu beaucoup d'étudiants qui avaient une situation similaire à la votre :

S1 validé

S2 loupé

Mais si on additionnait S1 + S2, on obtenait la moyenne à l'année.

Dans ce cas, le jury peut décider de repêcher l'étudiant.

Mais cela n'apparaît pas forcément sur le relevé de notes.

Je pense que c'est ce qui vous est arrivé.

Par **Bouh14**, le **14/06/2021** à **13:03**

Bonjour,

Ah d'accord ! Effectivement ça pourrait être mon cas alors vu que sur mon relevé de note il y'a juste écrit « admis » sans plus de précision s.
En tout cas merci pour vos réponses, et quoi qu'il arrive je pense persévérer dans ces études car elles me plaisent beaucoup :)

Par **Isidore Beautrelet**, le **14/06/2021** à **13:24**

De rien !

N'hésitez pas à revenir sur le forum si vous avez des questions.

Bonne continuation